

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
1 37 60

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**OBJET : Métropole Aix-Marseille-Provence : Participation complémentaire au financement
du Programme d'Intérêt Général (PIG) du Conseil de Territoire du Pays d'Aix 2016-2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibérations n° 109 du 27 mai 2016 et n°157 du 15 septembre 2017, la commission permanente du Conseil départemental a octroyé à la Métropole Aix-Marseille-Provence une participation globale de 708 450 € pour le financement des travaux engagés par les propriétaires privés dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Mieux Habiter, Mieux Louer » (2016-2019) du Conseil de territoire du Pays d'Aix.

A ce jour la totalité de l'enveloppe globale de 708 450 € est engagée.

Pour couvrir la fin du dispositif, d'avril à septembre 2019 (soit 6 mois), une participation complémentaire de 150 000 € est sollicitée selon le détail prévisionnel figurant en annexe I pour permettre de financer les travaux de 61 propriétaires occupants supplémentaires et de 3 propriétaires bailleurs.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de donner un accord à l'octroi à la Métropole Aix-Marseille-Provence d'une participation complémentaire au Programme d'Intérêt Général (PIG) du Conseil de Territoire du Pays d'Aix (2016-2019) d'un montant de 150 000 € pour accompagner le financement des travaux engagés par les propriétaires privés jusqu'à la fin du dispositif de PIG, d'avril à septembre 2019.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

